

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai le plaisir pour la seconde fois de mon mandat de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débiter ensemble. C'est toujours un moment important de rencontrer la population pour échanger avec les élus.

Et comme chaque année, ayons quelques pensées pour ceux qui nous ont quitté et ont tant fait pour notre commune, je citerai M. Jean Marie Têtu qui nous a quitté en août, il a été adjoint et conseiller municipal plus de 30 ans sans compter son bénévolat dans diverses associations. J'exprime toute ma solidarité à ceux qui souffrent de problèmes de santé ou de solitude.

2015 vient de s'achever, comment ne pas retracer cette année sans parler de ces terribles attentats qui ont été perpétrés sur notre territoire d'abord en Janvier puis au mois de Novembre ou malheureusement, de trop nombreuses victimes innocentes ont été la cible de fanatiques religieux. Le temps est encore venu, d'exprimer notre compassion pour toutes les familles qui ont perdu un être cher et resteront à jamais marqués par ces évènements. C'est en restant solidaire que nous vaincrons ce fanatisme, fort de ces actes de barbaries. Malgré tous ces évènements, nous devons continuer de vivre et assurer la bonne marche de la commune.

Voilà bientôt 2 ans que vous nous avez élu, si dans un premier temps, nous nous sommes attachés à faire un état des lieux de la commune, pour pouvoir gérer au mieux les dossiers, Il est temps maintenant de nous attaquer aux dossiers importants.

Commençons d'abord par celui de l'eau : décembre 2014, une convention d'assistance était signée entre la commune et le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable des communes de Bourré, Faverolles sur Cher Montrichard, et Saint Julien de Chédon. Le repérage du réseau et un état des installations ont été faits, le travail de partenariat a été très efficace, cela a permis dans un premier temps d'améliorer considérablement la qualité gustative de l'eau. Après chaque intervention réalisée sur le réseau, il s'avère que les canalisations sont encore en bon état. Plusieurs grosses fuites ont été détectées puis réparées, elles se situent principalement au niveau d'un raccord. Comme je dis toujours, quand on cherche on trouve. A ce sujet je remercie les agents du SIAEP et nos agents techniques pour leur bonne collaboration. Merci aussi à Claude Vincent qui mieux que quiconque connaît notre réseau et donne ainsi de précieux renseignements à Damien Fouillet responsable du SIAEP.

Toujours en accord avec le SIAEP, nous avons décidé d'installer cinq compteurs sectoriels à des endroits propices pour recenser les secteurs les plus fuyards en détectant plus rapidement les fuites dès leur apparition et en les localisant plus précisément sur le réseau. Le coût de l'opération est de 65 000 € financé à 70% par l'agence de l'eau. Tout cela a pour but d'améliorer le rendement de notre réseau et de sécuriser les stations de pompes suite à plusieurs intrusions et dégradations survenues ces derniers mois. Malheureusement ces travaux ne peuvent se faire sans coupure d'eau, nous essayons dans la mesure de nos possibilités que cela gêne le moins possible les usagers, en prévenant au plus tôt. Nous avons renouvelé la convention avec le SIAEP pour intégrer ce syndicat définitivement au 1er janvier 2017.

Cette année, nous avons fait très peu de travaux de voirie, l'enveloppe budgétaire allouée par la communauté de commune dont elle a la compétence, étant restreinte suite aux travaux de l'opération cœur de village, seuls les travaux les plus urgents ont été réalisés. Pour l'année à venir des aménagements de sécurité, route de Tours seront effectués, de même, l'écluse à côté de l'église sera réaménagée.

Je sais que la vitesse des véhicules est une préoccupation pour beaucoup d'entre nous, l'enquête que l'on a menée très récemment nous montre que les avis sont partagés sur la question. Comment voulez-vous arriver à une solution quand certains automobilistes ne respectent pas plus la limitation de vitesse avec des aménagements. L'ajout de dos d'âne à chaque extrémité du village ne fera pas plus ralentir ces voitures, il faudrait en mettre tous les 50m. La solution la plus efficace reste le contrôle radar par la gendarmerie, c'est une des solutions qui était la plus préconisée lors de l'enquête sécurité.

Nous avons aussi procédé en collaboration avec le Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères du Val de Cher (le SMIEEOM) à l'enfouissement des colonnes de déchets situés place du château. Chissay est la 12<sup>ème</sup> commune sur les 39 adhérentes au SMIEEOM à procéder à cette opération. Le coût global est de 28.725€ dont 8.815 € à la charge de la commune. L'aménagement autour des containers a été réalisé par nos 3 agents municipaux. Je les remercie pour l'excellent travail réalisé. Nous étudions déjà la possibilité d'enfouir les autres colonnes.

Près du stade de rugby, nous avons aménagé le sous bois avec l'installation de 3 tables de pique-nique pour que chacun puisse venir profiter de ce bel espace. Malheureusement, une table nous a été volée, tout simplement en sciant les pieds avec une tronçonneuse, celle-ci a été remplacée fin novembre pour être vandalisée fin décembre une nouvelle fois en sciant une partie d'un banc toujours à la tronçonneuse.

En collaboration avec le club de Rugby, nous étudions la possibilité d'améliorer l'éclairage du stade et d'agrandir les vestiaires. A noter que les responsables de ce club ont souhaité donner un nom au stade en hommage à un membre ayant participé activement au début de leurs activités. Nous avons donné notre accord, le stade de Chissay s'appelle désormais le stade Andy Crawford, il sera inauguré le 30 Avril prochain.

Près de l'église, nous avons aussi procédé à quelques travaux : 2 bancs ont été installés. Le monument aux morts a retrouvé un peu de son éclat grâce à un lavage au nettoyeur à haute pression. Les allées près du square Régis Evras ont été mises en gazon, en effet à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 nous ne pourrons plus utiliser de produits phyto sanitaires pour désherber, il sera donc plus facile de tondre la pelouse. Seule l'allée principale a été conservée. Malheureusement, à l'avenir avec ces nouvelles normes, Il faudra s'habituer à voir quelques brins d'herbe pousser sur les trottoirs ici et là.

Cette année 2016 verra le début des travaux, à l'école et à la mairie. Comme nous l'avions inscrit dans notre programme, une nouvelle cantine plus fonctionnelle, plus respectueuse des normes va être construite sous l'actuelle bibliothèque et sous la future salle de la mairie. Les travaux se feront en deux phases. La cantine et la salle de réunion se feront en premier. Les travaux ont pris un peu de retard mais commenceront début février lors des vacances scolaires. Une réunion entre le conducteur de travaux, la mairie, les enseignantes et les représentants des parents d'élèves sera organisée, pour informer du déroulement des opérations. En tout état de cause, la sécurité des enfants sera assurée pendant ces travaux.

Dans un second temps, le secrétariat de la mairie déménagera dans la nouvelle salle une fois terminée de façon à laisser les artisans réaménager l'actuel secrétariat et ainsi ne pas déranger le travail des agents administratifs. Tout le rez-de-chaussée sera isolé et réaménagé avec WC handicapé. Cette nouvelle salle pourra être indépendante de la mairie, elle servira aux réunions du conseil municipal, aux associations ou à des expositions de la bibliothèque. Elle nous semble indispensable et bien entendu elle sera accessible aux personnes à mobilité réduite ce qui n'est pas le cas aujourd'hui notamment pour les

conseils municipaux. Les plans seront affichés dans le hall de la mairie. De nombreuses subventions ont été obtenues, celles-ci couvrent plus de 70% de la somme totale. En aucun cas ces travaux ne mettront en péril le budget de la commune nous nous y engageons.

Nous menons actuellement une réflexion sur le chauffage de notre salle polyvalente, aujourd'hui c'est une pompe à chaleur souvent en panne, qui donne des signes inquiétants de faiblesse. Nous envisageons soit le raccordement avec le gaz de ville soit un système de chauffage avec une chaudière à bois déchiqueté, nous attendons des devis afin de trouver la solution la plus économique possible et la moins contraignante.

Un autre projet est actuellement en étude, la sécurisation du carrefour aux feux tricolores. De trop nombreuses fois les camions arrachent les feux tricolores et abîment le mur des maisons. De plus les cars scolaires ont des difficultés à tourner dans la rue du château. Nous avons l'opportunité d'acheter une maison riveraine et ainsi pouvoir après sa démolition agrandir, aménager et sécuriser ce carrefour de plus en plus fréquenté. Nous sollicitons actuellement tous les acteurs nécessaires à la faisabilité de ce projet tant au niveau du coût que des autorisations. Déjà des subventions ont été demandées et accordées pour réduire le montant de l'opération.

Autre sujet, le distributeur GRDF prévoit d'installer son compteur nouvelle génération « Gaspar » dans la totalité des foyers de France raccordé au gaz de ville, entre 2015 et 2022. Chissay vient d'être sollicité. Après le remplacement de tous les compteurs actuels, deux fois par jour, et pendant quelques secondes seulement, le compteur de chaque foyer transmettra des informations relatives à l'index de consommation. Cette transmission sera réalisée par l'intermédiaire d'ondes radio dont la nature et la puissance peuvent s'apparenter à celles d'un simple portail électrique. Le signal sera reçu par 2 concentrateurs dont l'emplacement reste à définir. Cela permettra aux abonnés de régler leur facture sur l'index réel de consommation. Il n'y aura plus d'estimation et chacun pourra suivre sa consommation journalière.

Dernièrement, nous avons dû équiper notre atelier technique d'un système de vidéo surveillance. A 3 reprises, les cambrioleurs ont pénétré dans le bâtiment, la première fois ils ont volé le véhicule presque neuf et tout le petit matériel parc et jardin, la seconde fois 500 Litres de gas-oil ont disparu. La 3ème fois ils n'ont rien emmené car le tracteur bloquait le passage ce qui a empêché le vol du camion. Le préjudice s'élève à 25 000 €. L'efficacité du système a été testée par 2 fois dès les 12 et 28 décembre derniers puisque des voleurs se sont à nouveau introduits dans le local, mais dérangés par la sirène de l'alarme, aucun vol ces jours là n'a été commis seulement quelques dégradations pour entrer.

Pareil pour le local servant au Rugby qui a également été visité et cambriolé plusieurs fois. Pour continuer sur les incivilités, un vol de lauriers fraîchement plantés aux Petites Noues a eu lieu sur le dépôt communal nouvellement aménagé pour stocker nos matériaux. Nous les avons replantés.

Malheureusement ces actes de vandalisme sont de plus en plus nombreux, et il appartient à chacun d'entre nous d'être vigilant, si quelque chose vous semble suspect n'hésitez pas à contacter la gendarmerie, la mairie ou moi-même.

Cet été, nous avons aussi eu quelques soucis avec la communauté des gens du voyage. Déjà, l'aire d'accueil, gérée par la Communauté de Commune a été complètement dévastée pendant la fermeture annuelle d'été servant à réaliser les travaux d'entretien habituels. Il s'en est suivi plusieurs mois de

fermeture. Les travaux ont été terminés en fin d'année. Le coût pour remettre le site en état a été de 50 000 €.

Ainsi, par voie de conséquence, à plusieurs reprises le stade ou ses environs ont été envahis par de nombreuses caravanes. A chaque fois je me suis rendu sur les lieux, accompagné de la gendarmerie et d'un adjoint pour signer une convention avec ces personnes définissant la durée du séjour et le prix demandé pour la taxe de séjour. Dans l'ensemble cela a été respecté mais avec 5 arrivages différents cela vous a sans doute semblé un peu long. Depuis nous avons pris quelques dispositions pour empêcher que ces incidents se reproduisent.

Parlons maintenant de l'école, nous sommes très heureux de constater que l'effectif est sensiblement le même que l'année dernière et tourne toujours autour de 100 élèves, nous permettant ainsi de conserver le même nombre de classes pour la rentrée prochaine.

Un tableau numérique interactif a été installé dans la classe des CM1-CM2, après plusieurs mois d'utilisation, beaucoup de retours positifs aussi bien auprès des enseignants que des élèves, nous réfléchissons déjà à l'achat d'un second.

Les récents événements tragiques survenus à Paris au mois de Novembre, nous ont obligé avec la mise en place du plan Vigipirate renforcé et les différentes notes du préfet à sécuriser encore plus notre école. Nous avons été contraints d'investir dans un système vidéo pour l'ouverture à distance de la porte d'entrée de la cour d'école, cela pour un coût de 2385 €. Celle-ci devant être en permanence fermée, cela facilite le travail des agents responsables de la garderie.

En 2016, un projet d'abri à l'entrée de l'école sous forme d'un appentis verra le jour, cela permettra aux parents venant récupérer leurs enfants de pouvoir s'abriter lors d'intempéries. D'autres menus travaux ont été réalisés dans l'enceinte de l'école pour permettre aux enseignants de pouvoir travailler dans les meilleures conditions possibles.

Les Travaux d'Activité Périscolaires sont entrés dans leur seconde année, il y a sensiblement le même nombre d'enfants que l'année dernière pour les différents ateliers. Merci à tous les enfants qui pendant ces activités ont décoré toutes les boîtes pour le traditionnel colis des aînés, ainsi un lien intergénérationnel a été réalisé grâce à cette opération entre notre jeunesse et nos anciens pour le plus grand bonheur de ceux-ci. De nombreuses personnes m'ont envoyé des messages de remerciements pour le travail effectué par les enfants.

Au niveau de la mairie, quelques changements, un nouveau photocopieur plus performant a été installé. Le coût de fonctionnement reste identique mais nous permettra notamment de pouvoir imprimer notre bulletin municipal annuel que vous recevrez prochainement dans vos boîtes à lettres. Une économie d'environ 3500 € sera réalisée. Quant à l'ancien photocopieur, il a été installé à l'école en remplacement de l'autre beaucoup moins performant. Un système de sauvegarde automatique a été installé dans les locaux de la mairie sous forme d'un gros disque dur pour protéger les données informatiques contre le vol et l'incendie.

Nous avons également acheté quelques bancs et tables qui sont mis à disposition des associations et peuvent être également loués aux Chisséens pour quelques euros, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie.

Nous allons aussi procéder au nettoyage d'une partie des chaises de la salle polyvalente, beaucoup sont très tachées. Un essai concluant a déjà été effectué.

Très prochainement, un plan de la commune de Chissay va être installé près de l'église. Les commerçants, artisans et viticulteurs y seront localisés et bien d'autres informations indispensables à notre vie locale y seront consignées.

Comme prévu, au niveau des décorations de Noël, nous les avons complétées au niveau de l'école. Les premiers retours sont très positifs, et nous continuerons dans les limites d'un budget très raisonnable à embellir le centre bourg.

Parlons maintenant un peu de l'avenir de notre territoire, comme vous le savez tous les réformes territoriales sont de plus en plus nombreuses et nous devons faire face à un désengagement grandissant de l'état, les baisses de dotation pour les années à venir sont là pour le prouver.

De plus en plus de lois sont adoptées pour modifier notre territoire. Une première, la loi Pellissard votée en mars 2015 incitait les communes à se regrouper en Communes Nouvelles. Je ne vais m'étendre sur le sujet, cela a été au cours de l'été et de l'automne 2015 un sujet qui a déchainé beaucoup de passions dans notre village. L'idée d'un regroupement avec Bourré et Montrichard nous semblait une bonne solution pour notre avenir. Après consultation de l'ensemble de la population et respectueux de la démocratie locale qui nous avait élu, j'ai pris avec mon équipe la décision de ne pas engager Chissay dans cette démarche.

Je regrette cependant, l'attitude de certains et les propos parfois blessants qui ont été prononcés envers mon équipe et moi même, mais je suis tout de même très ravi que Chissay ait retrouvé son calme.

Une autre loi, la « loi NoTRE » votée en Août 2015, modifiera le territoire sur lequel est implanté notre commune. Cette loi oblige les communautés de communes à avoir un minimum de 15000 habitants ce qui n'est pas le cas actuellement de la nôtre. Une fusion préconisée par le préfet semble inévitable avec nos voisins du Val de Cher Controis avec qui nous travaillons déjà sur de nombreux dossiers. Nous ne sommes pas contre cette fusion, mais cela semble trop précipité et compliqué, car celle-ci doit être effective au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, il nous semble plus opportun de repousser cette fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le temps de préparer et de terminer correctement tous les dossiers en cours. C'est pourquoi nous avons, comme l'ensemble des 38 autres communes, voté contre le rapprochement au 1<sup>er</sup> janvier 2017 mais plutôt en 2020. Seul le préfet peut en décider autrement en nous obligeant à la fusion au 1er janvier 2017.

Toutes ces réformes territoriales, compliquent grandement notre mandature.

En attendant, avec mes 8 autres collègues maires au sein de la Communauté de Commune du Cher à la Loire nous continuons à mutualiser nos moyens et mener à bien nos projets. En juin 2015 nous avons réalisé un partenariat avec Val de cher Controis pour l'instruction des permis de construire que l'état a laissé aux communautés de communes sans contrepartie financière. De grands projets ont d'ores et déjà été réalisés ou sont en cours telle la construction du futur gymnase communautaire à Montrichard.

Saluons aussi la création du RAM, Relais d'Assistantes Maternelles itinérant qui se déplace sur l'ensemble de nos communes à la rencontre des enfants, des parents et bien sûr des assistantes maternelles. Sur notre commune, l'animatrice du R.A.M. Stéphanie intervient un vendredi sur deux pendant les périodes scolaires à la salle polyvalente. De plus en plus d'enfants sont présents lors des différents ateliers proposés, n'hésitez pas encore une fois à vous renseigner à la mairie ou sur le site internet de la Communauté de Commune.

Un autre grand chantier est en cours, il s'agit du PLUI, Plan Local d'Urbanisation Intercommunal. Trois réunions publiques sont prévues pour vous présenter ce projet, le 11 janvier à Pontlevoy, le 12 à St Georges sur Cher et le 14 à Faverolles sur Cher.

2015, aura vu l'aboutissement de notre PLU. Après la consultation et les préconisations du commissaire enquêteur, nous avons lors d'un conseil municipal entériné ce dernier.

L'heure est maintenant arrivée aux remerciements. D'abord, merci aux commerçants et artisans qui font vivre Chissay. Un merci particulier à Mme Soyer qui venait chaque mercredi sur le marché de Chissay et a donc cessé son activité. Je lui souhaite donc une belle et longue retraite. Elle sera remplacée très prochainement par un éleveur de veaux qui proposera ses produits.

Merci à toutes les associations et leurs bénévoles qui sans relâche organisent de multiples manifestations pour notre plus grand bonheur.

Merci aux bénévoles de la bibliothèque, qui font un travail remarquable, soulagés cette année par la mise à disposition d'une employée de Montrichard madame GIRAUD MONTAGNÉ à raison de 12 heures par semaine depuis le 1<sup>er</sup> Octobre. Déjà des manifestations sont organisées dont une à laquelle par l'intermédiaire des intervenants de la Bibliothèque je vous convie : le 26 janvier à 15h à la Bibliothèque pour la venue de Hédi Kaddour, Grand prix du roman de l'Académie Française 2015 pour *Les Prépondérants*. Merci Mirabelle.

Merci au corps enseignant qui par sa compétence donne à nos enfants un enseignement de qualité. Merci aux Atsem, Sophie et Josette qui les assistent.

Merci aux employés communaux, Loïc, Denis, Ismet, pour l'excellent travail qu'ils réalisent. Je remercie aussi la commune de Montrichard qui nous met à disposition leur mini-pelle et nous permet ainsi de réaliser certains travaux en régie. Merci à Jacky Houry, adjoint à Montrichard pour ces bonnes relations.

Merci à Corinne et Laure pour avoir pallié à l'absence d'une personne pendant plus de six mois. Merci aux 2 apprenties, Marine et Céline.

Merci à Rosa et Laure qui s'occupent parfaitement des enfants à la cantine et à la garderie.

Et bienvenue à Sofia notre nouvel employé avenir depuis peu.

Merci, à nos deux employés de mairie Liliane et Olivier qui ont eu une année compliquée : deux élections, changement de programme informatique, dématérialisation des documents administratifs.

Merci aux conseillers municipaux qui œuvrent sans cesse sur tous les dossiers pour la bonne gestion de la commune.

Merci aussi à vous Chisséennes et Chisséens, merci de participer à toutes les manifestations organisées, de faire vivre Chissay, je sais que vous êtes tous attachés à votre commune. Pour preuve la Marianne du Civisme qui nous a été décernée en 2015. Quand il y a un problème, n'hésitez pas à venir me voir, mais vous savez aussi nous remercier quand il le faut et ça c'est très important pour nous.

Enfin, un merci particulier à mon épouse Nicole ainsi que tous les conjoints des membres de mon équipe qui subissent de multiples absences de notre part.

Dans une époque aussi troublée quelques soient nos convictions, politiques, philosophiques, religieuses, nous devons avoir le souci de la solidarité, de la sérénité pour notre belle commune de Chissay en Touraine.

Chères Chisséennes et Chers Chisséens, les élus et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016.